

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rivière-Bleue, MRC de Témiscouata, tenue le 14 novembre 2022 à 16 h 30, à la Grand'Messe, et à laquelle sont présents : les conseillères Mesdames, Thérèse Beauregard, Véronique Bossé, Claudine Marquis, Lyne Patry et Christiane Roy, le conseiller Monsieur Yves Gagné, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude H. Pelletier, maire.

Madame Claudie Levasseur, directrice générale, assiste à la présente séance.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Claude H. Pelletier, maire, déclare la séance ouverte.

2.- RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Comme tous les membres du conseil municipal ont dûment été convoqués, les membres présents renoncent, conformément aux dispositions de l'article 157 du *Code municipal*, à l'avis de convocation.

Leurs signatures apparaissant ci-dessous confirment ce consentement.

Madame Thérèse Beauregard

Madame Véronique Bossé

Madame Claudine Marquis

Madame Lyne Patry

Madame Christiane Roy

Monsieur Yves Gagné

Monsieur Claude H Pelletier

22-11-221

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Bleue soit le suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Mandat à LER inc. – Étude géotechnique
3. Soumission pour les caissons du columbarium

La proposition est acceptée à l'unanimité.

22-11-222 4.- Mandat à LER INC – Ingénierie des sols et des matériaux pour une étude géotechnique – Construction d'une nouvelle caserne incendie

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire du 138 rue St-Joseph Nord;

ATTENDU QUE la municipalité a comme projet d'y faire construire la nouvelle caserne incendie;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont étudié le dossier et ils en sont venus à un consensus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que ce conseil mandate LER INC, Laboratoire d'Expertises de Rivière-du-Loup inc, afin d'effectuer une étude géotechnique pour le terrain situé au 138, rue St-Joseph Nord.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

22-11-223 5.- Soumission pour le projet Columbarium – Caissons et portes

ATTENDU QUE la municipalité a débuté le projet pour un columbarium situé dans l'église;

ATTENDU QUE Monsieur Stéphane Lepage a demandé des soumissions pour l'ameublement du columbarium (portes, caissons, etc.);

Soumissionnaires	Montant avant taxes
Armoires & Boiseries	73 900.00 \$
Ébenisterie KB	98 932.00 \$

ATTENDU QUE les propositions reçues sont conformes aux documents d'appels d'offres;

ATTENDU QUE l'offre d'Armoires & Boiseries est la proposition la plus avantageuse;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte la proposition présentée par Armoires & Boiseries pour l'ameublement du columbarium (caissons et portes).

La proposition est acceptée à l'unanimité.

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune nouvelle question n'est formulée à la suite des précédents échanges.

7.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 16 h 50, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée.

Directrice générale

Maire